

# Dies academicus 2011



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE



Le Dies academicus, rendez-vous symbolique de notre année académique, permet d'honorer des femmes et des hommes qui, par leur génie, tous domaines confondus, ont fait avancer notre connaissance. Ou, comme le disait l'astronaute Claudie Haigneré, ont fait reculer quelque peu les limites de notre ignorance.

Par un habile jeu de miroirs, ces parcours, scientifiques ou humanistes, que nous honorons nous le rendent bien en acceptant nos hommages.

Cette année, c'est le fil du dialogue entre les peuples, de la défense des plus faibles et de l'indignation face aux injustices qui a guidé notre choix, celui de recueillir les paroles intenses et émouvantes de Dick Marty et de Toni Morrison.

Des paroles qui démontrent combien l'approche interdisciplinaire d'une université comme la nôtre est capitale. Une université qui doit pouvoir rester un lieu où l'on apprend à poser des questions en toute liberté, un lieu où l'on construit son intelligence. Un lieu neutre, non confessionnel, un lieu qui n'est pas obsédé par le profit. Un lieu où la recherche est encore au service de l'être humain, au service de valeurs qui permettent le dépassement de soi.

J'ajoute que dans un monde dans lequel les limites entre ce qui est local, régional ou global, entre ce qui est national ou international, tendent à s'estomper, notre université internationale, au cœur de la Cité, a un rôle à jouer. Et la responsabilité d'être à la hauteur des attentes d'un canton et de sa population dont le soutien est indéfectible.



**Jean-Dominique Vassalli**  
Recteur de l'Université de Genève



## \*Ouverture musicale\*

François Guye

Jean-Sébastien Bach, «Suite pour violoncelle No. 3 Prélude en do majeur»

### Accueil par le prof. Jean-Dominique Vassalli

Recteur de l'UNIGE

### Allocution de M. Matthias Erhardt

Président de l'Assemblée de l'UNIGE

### Message de M. Alain Werner

Alumnus de l'UNIGE

### Message de M. Louca Lerch

Etudiant de l'UNIGE (retransmission depuis La Paz, Bolivie)

### Allocution du prof. Jean-Dominique Vassalli

Recteur de l'UNIGE

### Allocution de M. Charles Beer

Conseiller d'Etat, chargé du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

## COLLATION DES DOCTORATS HONORIS CAUSA

### M. Kai Simons

Directeur émérite de l'Institut Max-Planck de Dresde

### M. Tullio Pozzan

Professeur à l'Université de Padoue

### M. Stanley Hauerwas

Professeur à l'Université de Duke

### M. Dick Marty

Membre et ancien président de la Commission des droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, vice-président de l'Organisation mondiale contre la torture

### M<sup>me</sup> Toni Morrison

Prix Nobel de littérature en 1993, professeure honoraire à l'Université de Princeton

## \*Intermède musical\*

François Guye

Jean-Sébastien Bach, «Suite pour violoncelle No. 4

Sarabande en mi bémol majeur»

## REGARDS SUR LES DROITS HUMAINS

«Les droits de l'Homme entre espoirs et désenchantements: l'éternel retour?»

M. Dick Marty

«Human Rights and Women's Rights» (allocution en anglais)

M<sup>me</sup> Toni Morrison

## COLLATION DES PRIX ET DE LA MÉDAILLE

### Prix Latsis

M. Dominic Eggel

Institut de hautes études internationales et du développement

### Prix Mondial Nessim-Habif

M. Rolf-Dieter Heuer

Directeur du CERN (représenté par M. Sergio Bertolucci, directeur de la recherche)

### Médaille de l'Université

M. Roger Mayou

Directeur du Musée international de la Croix-Rouge

## \*Clôture musicale\*

François Guye

Jean-Sébastien Bach, «Suite pour violoncelle No. 3 Bourrée I et II en do majeur»



Retrouvez la vidéo de la cérémonie et l'ensemble des prises de parole sur [www.unige.ch/dies2011](http://www.unige.ch/dies2011)

## Docteurs honoris causa

### Faculté des sciences

M. Kai Simons ..... 6

### Faculté de médecine

M. Tullio Pozzan ..... 10

### Faculté de théologie

M. Stanley Hauerwas ..... 14

### Université de Genève

M. Dick Marty ..... 18

### Université de Genève

M<sup>me</sup> Toni Morrison ..... 22

## Regards croisés sur les droits humains

Allocution de M. Dick Marty ..... 26

Les droits de l'Homme entre espoirs et désenchantements: l'éternel retour?

Allocution de M<sup>me</sup> Toni Morrison ..... 34

Human Rights and Women's Rights

## Prix et médaille

### Prix Latsis

M. Dominic Eggel ..... 38

### Prix Mondial Nessim-Habif

M. Rolf-Dieter Heuer ..... 42

### Médaille de l'Université

M. Roger Mayou ..... 46

# Docteurs *honoris* causa



**M. Kai Simons**  
Directeur émérite  
de l'Institut Max Planck de Dresde

**K**ai Simons n'est pas seulement un scientifique exceptionnel et un chef de file mondial en biologie cellulaire et moléculaire. Il a, par ses études, changé notre façon de comprendre le rôle des lipides dans l'organisation et la dynamique des membranes biologiques. De plus, il a joué un rôle-clé dans le développement des sciences moléculaires de la vie en Europe.

Kai Simons obtient son doctorat en médecine à l'Université d'Helsinki en 1964. Après avoir travaillé comme chercheur postdoctoral à l'Université Rockefeller à New York, de retour à Helsinki, il devient professeur en biochimie, puis chef de groupe au Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL), nouvellement créé à Heidelberg. Avant d'être coordinateur du Programme de biologie cellulaire.

C'est là qu'il établit sa réputation de chef de file mondial en biologie cellulaire et moléculaire.

C'est là également qu'il contribue à élucider le cycle intracellulaire des virus enveloppés. En parallèle, il développe une stratégie visant à utiliser ces virus comme des outils pour comprendre les mécanismes de transport membranaire intracellulaire - stratégie encore largement utilisée aujourd'hui.

En 1998, il accepte le poste de directeur exécutif d'un nouvel Institut Max-Planck de biologie cellulaire et moléculaire et du développement à Dresde, où il poursuit et développe sa propre recherche.

On peut affirmer que Kai Simons a joué – et continue de jouer – un rôle-clé dans le développement des sciences moléculaires de la vie en Europe. Il appartient à cette petite minorité d'individus hautement charismatiques qui ont permis d'améliorer la situation de la recherche et des chercheurs en Europe. Il investit temps et efforts pour promouvoir les jeunes scientifiques tant dans ses différents postes que grâce à ses implications dans de nombreux comités et sociétés, dont l'Organisation européenne des sciences de la vie (ELSO).

Kai Simons a des liens étroits avec la Suisse et Genève. En 2000, président d'ELSO, il met en place à Genève la première conférence de cette organisation qui réunit plus de 3500 participants. Un succès mondial.

Et puis, il contribue dans une très large mesure à l'élaboration et au renforcement des sciences en Suisse et à Genève en lançant la carrière de plusieurs professeurs et jeunes scientifiques.

Vous l'aurez compris, Kai Simons n'est pas seulement un scientifique exceptionnel, un chef de file mondial et une figure influente qui contribue à façonner la politique des sciences de la vie en Europe. Il est également un homme de culture qui s'intéresse aux liens entre les arts et la science, un grand lecteur et, forcément, un amateur de températures extrêmes. Dans son magnifique sauna sur une île de Finlande, il se ressource, rêve, pense à la science, au futur de la science en Europe, tout en contemplant le soleil nordique... lorsque celui-ci daigne être au rendez-vous!

### Jean-Marc Triscone

Doyen de la Faculté des sciences



## Kai Simons

Né en 1938 à Helsinki, Kai Simons a effectué ses études en Finlande. Il a ensuite travaillé à l'Université Rockefeller de New York, avant de diriger un groupe de recherche du Laboratoire européen de biologie moléculaire de Heidelberg. Puis, il a fondé et dirigé l'Institut Max-Planck en biologie moléculaire de la cellule et génétique à Dresde. Sa réputation internationale en matière de biologie cellulaire et moléculaire s'est étoffée à Heidelberg, où il a développé une stratégie visant à utiliser des virus enveloppés, afin de dénouer les mécanismes du transport intracellulaire, stratégie encore largement utilisée de nos jours. Son travail a engendré un réel changement de point de vue dans notre compréhension du rôle des lipides et de l'organisation des membranes biologiques. Kai Simons a également donné l'impulsion à des recherches au niveau mondial non seulement en biologie cellulaire mais également dans la plupart des disciplines biomédicales. Il a reçu de nombreux prix et a été élu membre étranger de la National Academy of Sciences (USA). Il entretient des liens très étroits avec Genève, où il a notamment organisé l'un des sommets les plus importants d'Europe en sciences de la vie et reçu, en 2003, le Prix Mondial Nessim-Habif, décerné par l'Université de Genève. Kai Simons a en outre lancé la carrière de nombreux scientifiques.

J'ai eu cette chance que l'Université de ma ville me soit accessible, malgré mon parcours scolaire atypique, et qu'elle ne m'ait pas endetté pour la moitié de ma vie d'adulte.

Extrait du message d'Alain Werner,  
alumnus de l'UNIGE



# Docteurs *honoris* causa



**M. Tullio Pozzan**  
Professeur à l'Université de Padoue

Tullio Pozzan réunit dans un équilibre parfait les qualités d'un explorateur vénitien et d'un savant de Padoue. Sa curiosité d'esprit et son sens de l'aventure le conduisent à se plonger dans l'univers des cellules et de leurs parties les plus intimes: les organelles. Il peut ainsi élucider les mécanismes de communication entre les organelles et établir leurs rôles dans les fonctions cellulaires, apportant une contribution majeure à la biologie et à la médecine.

Assistant à Padoue, il est le bouillant révolutionnaire qui ose récuser les anciens dogmes du métabolisme cellulaire. Puis, à l'Université de Cambridge, il joint ses forces à celles de deux autres jeunes loups, le Sino-Américain Roger Tsien et le Britannique Tim Rink: un trio de conspirateurs surnommés «les trois sorciers» («the three witches», en référence au *MacBeth* de Shakespeare).

A l'encontre du souhait explicite de son chef, Tullio et ses deux complices développent la première méthode simple d'exploration du messenger intracellulaire universel: le calcium.

Comme vous le savez peut-être, le calcium est impliqué dans la contraction des muscles, la transmission neuronale et la sécrétion des hormones. L'idée avancée par «les trois sorciers» est de traduire le langage des cellules en couleurs pour le rendre visible. C'était dans les années 1980 et, aujourd'hui encore, ce procédé est toujours la méthode de choix pour suivre l'activité de cellules, de plantes et d'animaux, de leur naissance à leur mort.

Ces outils nous permettent de comprendre le dialogue entre les différentes parties des cellules et des tissus, le concert harmonieux qui rend la vie possible. Aucun autre biologiste ne comprend mieux la psychologie des cellules que Tullio Pozzan!

Invité à Genève dans la semaine qui suit la publication du premier article de Cambridge, sa visite inspire maints jeunes scientifiques à un moment crucial de leur carrière, et permet d'établir de solides liens d'amitié et de collaboration avec plusieurs

membres de notre alma mater. Au cours de nombreuses visites à ses amis de Genève, puis lors de son stage sabbatique, il prouve son talent et sa dextérité au laboratoire. Chaque fois que les expériences d'un étudiant ou d'un assistant n'aboutissent pas, notre lauréat remonte ses manches et, grâce à ses dons magiques, trouve finalement une solution pour faire parler les cellules. Son enthousiasme indéfectible pour la science est une source d'inspiration pour chacun d'entre nous, de même que sa détermination à établir les défauts cellulaires des maladies afin de développer de nouveaux traitements.

Sa force de caractère et sa connaissance approfondie de la biologie et de la médecine nous intimident tous. Heureusement, sa chaleur humaine et son charme incitent même les plus débutants à solliciter ses conseils. Tullio Pozzan n'est pas seulement un scientifique passionné, il est aussi un skieur émérite, qui gagna à plusieurs reprises les Championnats de descente de l'Université de Padoue. Et si vous passez à Padoue, n'oubliez pas de rendre visite à cette personnalité hors du commun, ses spécialités vénitiennes font de lui un excellent cuisinier.

### **M. Henri Bounameaux**

Doyen de la Faculté de médecine





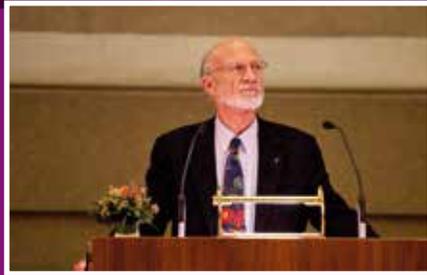
« L'égalité, le respect et la tolérance sont des valeurs que notre institution se doit de promouvoir par leur application réelle dans la vie quotidienne. Une autre valeur que l'Université ne doit pas seulement enseigner mais mettre constamment en pratique est la démocratie. »

Extrait de l'allocution de Matthias Erhardt,  
président de l'Assemblée de l'UNIGE

## Tullio Pozzan

Professeur ordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Padoue (Italie), Tullio Pozzan, né en 1949 à Venise, a induit le développement de nombreux groupes de recherche sur la signalisation cellulaire à la Faculté de médecine de l'UNIGE. Pionnier du monitoring de l'activation cellulaire par le calcium et de l'AMP cyclique, ses découvertes ont rendu possible la discrimination spatiale et temporelle des deux messagers intracellulaires, permettant l'élucidation de la physiologie et de la pathophysiologie de plusieurs tissus. Il continue d'être un des leaders dans ce domaine, comme en témoigne son dernier article dans *Molecular Cell* (2010). Son réseau de collaboration bien étoffé lui a permis de contribuer au développement de la biologie cellulaire moderne, mais également de la physiologie, de la cardiologie, des neurosciences et du métabolisme intermédiaire. Il a reçu de nombreuses distinctions, notamment le Prix Feltrinelli en 2000. En 2006, il a été élu membre de la National Academy of Sciences (USA), un honneur qu'il partage avec seulement quatre autres scientifiques actifs en Italie.

# Docteurs *honoris* causa



**M. Stanley Hauerwas**  
Professeur à l'Université de Duke

Le professeur Stanley Hauerwas ne peut malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui, et je le regrette, car j'aurais bien entendu aimé lui remettre ce diplôme en mains propres. Mais sachez qu'il donnera une conférence publique à Genève le 3 novembre et que les Facultés de droit et de théologie coorganisent un colloque interdisciplinaire le 4 novembre en son honneur sur «Paix, guerre et justice».

En honorant Stanley Hauerwas, l'Université de Genève et la Faculté autonome de théologie protestante expriment leur reconnaissance envers un penseur original et provocant dont l'influence est sans égale dans le domaine de la théologie et de l'éthique théologique, et ce depuis quarante ans!

Lire ou rencontrer Stanley Hauerwas, c'est découvrir un théologien surprenant, toujours en quête d'une nouvelle manière de comprendre la spiritualité et la foi, et d'en tirer des conséquences pratiques – sociales, politiques ou personnelles.

Un homme marqué par l'histoire de son pays, les Etats-Unis (le Texas plus exactement!), par ses origines religieuses (méthodistes), par les expériences politiques de la non-violence et des luttes anti-racistes. Un homme qui ose dire non à la politique belliqueuse d'un George W. Bush. Un homme qui, apprenant que le magazine *Times* le célèbre – juste avant le 11 septembre 2001 – comme «le plus grand» théologien américain, a ce trait d'humour: «Grand, ce n'est pas une catégorie théologique!» Tous nos grands hommes et tous nos grands penseurs ne sont pas capables d'une telle autodérision.

Stanley Hauerwas nous propose une éthique de la personne, c'est-à-dire une éthique qui pose la question du sujet éthique, de son contexte social et de son histoire. Selon lui, l'éthique se focalise trop souvent sur la question du «que dois-je faire», indépendamment d'une réflexion sur la personne qui agit. Or, pour lui, la question du sujet éthique est cruciale: qui est cette personne? D'où vient-elle? Quelles sont ses valeurs et sa vision du monde? Quelle(s) tradition(s), quelle(s) communauté(s) humaine(s)

ont façonné et continuent de façonner cette personne? Ce qui découle de ces questions, c'est l'importance du contexte narratif de la réflexion morale.

Son ouvrage *The Peaceable Kingdom. A Primer in Christian Ethics de 1983*, récemment traduit en français (*Le Royaume de paix*), souligne l'importance d'une éthique spécifiquement chrétienne. Communauté servante et communauté de vertus, l'Eglise chrétienne est appelée à témoigner de la paix dans un monde violent. Il nous encourage à être théologiens, et pas juste penseurs religieux ou spécialistes de la religion ou du christianisme. Il nous invite à prendre au sérieux les conséquences de la foi et les enjeux pratiques de l'éthique, sans jamais nous satisfaire de théories académiques neutres ou abstraites.

Ardent défenseur d'une théologie mieux profilée et d'un engagement politique non violent et prophétique de la part des chrétiens, Stanley Hauerwas est un théologien novateur, un provocateur intelligent et un esprit indépendant. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec lui! Nous ne sommes pas ses élèves ou ses disciples! Mais nous apprenons de lui, de ses écrits, de sa présence, de son amitié.

### **M. Andreas Dettwiler**

Doyen de la Faculté de théologie



## Stanley Hauerwas

Né en 1940 aux Etats-Unis, Stanley Hauerwas a enseigné de 1970 à 1984 à Notre Dame University (Indiana). Depuis 1984, il détient la chaire de Gilbert T. Rowe, professeur en éthique théologique à la Duke Divinity School (Durham, NC), en assumant également un enseignement à la Duke University School of Law. En 2001, *Time magazine* le qualifie de «plus grand théologien des Etats-Unis». Sa thèse de doctorat et ses premières publications portaient sur l'éthique du caractère et des vertus, en discussion avec Aristote, Thomas d'Aquin, Kant, Barth et Bultmann notamment. En dialogue étroit avec le philosophe Alasdair MacIntyre, Hauerwas est le représentant d'une théologie et d'une éthique narratives, fortement marquées par les travaux du dernier Wittgenstein. Récemment traduit en français, son *Royaume de paix* (1983) souligne l'importance d'une éthique spécifiquement chrétienne, dont la dimension sociale prime. Il est aussi l'auteur d'une importante réflexion sur la place de la théologie académique, sur son rôle public, y compris dans les questions relatives à Dieu et à la spiritualité. Ardent défenseur d'une théologie mieux profilée et d'un engagement politique aussi prophétique que non violent de la part des Eglises chrétiennes, Hauerwas est un théologien novateur, un provocateur intelligent et un esprit indépendant.



Près de 700 personnes ont assisté à la cérémonie du Dies academicus 2011

# Docteurs *honoris* causa



**M. Dick Marty**

Membre et ancien président de la Commission des droits de l'homme au Conseil de l'Europe

Dick Marty a étudié et aimé le droit. Après ses études, pendant un séjour de recherche à Fribourg-en-Brisgau, il doit choisir entre une carrière académique et un engagement direct dans la sphère publique. Il se décide pour la seconde voie, non pas par mépris de l'*Universitas studiorum*, mais parce qu'il considère alors, et persiste à considérer encore, l'engagement direct dans la Cité comme prioritaire.

Ce choix le porte avant tout à exercer le rôle de procureur au sein de la justice du canton du Tessin. Un rôle qui n'est pas vraiment fait pour nouer des liens d'amitié, tous bords politiques confondus. Ainsi parmi les personnes qui font l'objet de ses accusations, on retrouve tant des militants d'extrême gauche qui n'ont pas su distinguer entre leur cause et l'exercice de la violence armée que des professionnels de la finance dénués de tout sens de la légalité.

L'engagement pour la Cité et son bien commun portent Dick Marty à abandonner le monde de la justice pénale pour s'engager directement dans celui de la politique: tout d'abord comme conseiller d'Etat du canton du Tessin, puis comme conseiller aux Etats du même canton à Berne. Il représente ce canton périphérique tant du point de vue de sa géographie que de celui de sa langue et culture, mais en évitant toute forme de patriotisme local. Ses racines familiales dans le Haut-Valais et à Neuchâtel l'ont toujours préservé de ce danger.

Dick Marty s'engage au sein du Conseil de l'Europe et manifeste ainsi que sa recherche d'un meilleur respect des droits fondamentaux, et d'une plus grande équité dans les rapports entre les citoyens/citoyennes et entre les Etats, ne se limite ni à l'Etat national ni même à l'Europe.

Notre docteur *honoris causa* a ainsi pu faire l'expérience, autant à Berne qu'à Strasbourg, que les causes qu'il défend, lentement mais certainement, peuvent devenir l'objet d'un consensus et d'un engagement commun.

Mais Dick Marty perd aussi des causes et sait assumer la défaite: ainsi sa recherche d'une convergence au sein du Conseil de l'Europe pour une réglementation plus harmonieuse des pratiques médicales en fin de vie n'a pas trouvé de lendemain, et nous ne pouvons que le regretter avec lui.

L'Université de Genève, en vous décernant le titre de docteur *honoris causa*, veut honorer votre engagement ferme, sans concession à l'ère du temps et aux pouvoirs établis, pour le respect des droits fondamentaux et pour une justice certes jamais parfaite mais qui est à l'écoute de la faible voix des victimes.

### **M<sup>me</sup> Margareta Baddeley**

Vice-rectrice de l'Université de Genève





## Dick Marty

Ancien procureur général du Tessin, conseiller aux Etats, membre et ancien président de la Commission des droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, Dick Marty est aussi depuis août 2011 le vice-président de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT). Né en 1945, il est docteur en droit depuis 1974, avec une thèse intitulée *Le rôle et les pouvoirs du juge suisse dans l'application des sanctions pénales*, qui obtient le Premier Prix de l'Association suisse pour la réforme pénitentiaire. Après avoir commencé une carrière académique en dirigeant la Section de droit helvétique à l'Institut de droit pénal international et criminologie Max-Planck de Fribourg-en-Brisgau, Dick Marty se lance dans une carrière politique, motivé par le souci de s'engager au service de la Cité. Après avoir occupé des postes importants au canton du Tessin et à la Confédération, il supervise la réforme du Ministère public helvétique et préside des commissions prestigieuses, comme celle des Affaires extérieures, puis celle de l'Economie et des redevances, qu'il dirige aujourd'hui encore. Au niveau international, il ouvre et conduit des enquêtes audacieuses au nom du Conseil de l'Europe, au sujet, par exemple, des prisons européennes de la CIA ou d'un trafic d'organes au Kosovo.

# Docteurs *honoris* causa



M<sup>me</sup> **Toni Morrison**  
Prix Nobel de littérature en 1993

Toni Morrison a été non seulement professeure de littérature à l'Université de Princeton et auteure d'essais critiques importants, mais elle a également été éditrice chez Random House, maison d'édition qui, grâce à elle, a permis l'impression et la diffusion d'auteur-e-s noir-e-s-américain-e-s, jusque-là écarté-e-s par principe des presses. La littérature américaine par cela a été changée, laissant émerger des voix qui font partie maintenant de la grande tradition littéraire et des cursus universitaires.

Cela est en soi considérable. Mais Toni Morrison est elle-même l'auteure de chefs-d'œuvre reconnus mondialement, qui lui valent un très grand lectorat et des Prix prestigieux comme le Pulitzer ou le Nobel, parmi beaucoup d'autres marques de reconnaissance.

De reconnaissance, car les œuvres de Toni Morrison montrent la force de la littérature, montrent que l'écriture littéraire est un acte. La littérature agit sur la réalité par le savoir qu'elle déploie et la capacité de compréhension qu'elle engendre.

Par sa pratique du langage et de la narration, Toni Morrison nous donne accès à un certain type de connaissance. Avant de lire son roman *Beloved*, nous croyions savoir ce qu'a été l'horreur absolue de l'esclavage.

Par la lecture de cette œuvre magistrale, nous réalisons que nous ne savions rien, que nous n'avions pas même commencé à comprendre.

C'est ainsi que la fiction éclaire l'histoire: par une technique narrative extraordinairement précise, par la multiplication des voix qui se croisent pour dire un événement humain irréductible dès le moment qu'il se communique avec cette exigence de véracité-là, où l'imaginaire décuple la puissance des mots.

Pour pouvoir communiquer une capacité d'amour et de souffrance aussi considérable que celle qui est articulée dans *Beloved* ou *A Mercy*, dans *Jazz*, dans *Sula*, ou dans *Tar*

*Baby*, il faut un art d'une force remarquable, par lequel le lecteur accède à un savoir plus ample, plus exact, plus investi qu'une simple succession de causes et d'effets pointés à distance.

Le langage peut être une arme de domination et d'exclusion, un moyen de rationaliser la destruction et le mépris de l'humain par l'humain, comme ce peut être, au contraire, le moyen de faire barrage à cette destruction par un refus catégorique et déclaré de cette violence. Le langage et l'acte littéraire ont cette capacité de résistance par une attention toujours renouvelée aux moyens de dire la complexité et l'imprévisibilité de l'humain. Pour y parvenir, il faut des artistes de l'envergure de Toni Morrison.

La littérature n'est pas une distraction, c'est une nécessité.

Professeure Morrison, ce que vous nous donnez par vos œuvres, votre présence et la générosité de votre esprit est d'une valeur incalculable. Nous avons souhaité vous exprimer notre profonde gratitude.

**M<sup>me</sup> Guillemette Bolens**

Vice-rectrice de l'Université de Genève



## Toni Morrison

Prix Nobel de littérature (1993) et professeure honoraire de l'Université de Princeton, Toni Morrison est une femme qui s'est engagée pour les droits humains et la liberté d'expression. Née en 1931 dans l'Etat de l'Ohio, diplômée de l'Université de Cornell, Toni Morrison enseigne à l'Université de Howard et devient en 1963 éditrice en chef de Random House à New York, où elle restera jusqu'en 1983. Elle se lance dans l'écriture avec pour premier roman *The Bluest Eye*, qui paraît en 1970. Suivront *Sula* en 1973, *Song of Solomon* en 1977, *Tar Baby* en 1981, puis *Beloved*, roman de la consécration, en 1987. *Home*, son dixième roman, est à paraître prochainement. Toni Morrison est aussi l'auteure d'essais critiques comme *Playing in the Dark: Essays on Whiteness and the Literary Imagination*, et d'ouvrages de mémoire comme *The Black Book* et *Remember: The Journey to School Integration*. Elle écrit des livres pour enfants avec son fils Slade Morrison et elle compose les paroles d'airs chantés au Carnegie Hall par Jessye Norman, ainsi qu'un livret d'opéra, *Margaret Garner*, joué en ce moment à Paris. Prix et distinctions affluent dès la parution de *Sula*, dont le Prix Pulitzer pour *Beloved*. Toni Morrison est nommée membre d'honneur et médaillée d'un nombre important d'institutions, comme The American Academy of Arts and Letters et le Collège de France. Elle a notamment reçu la *National Book Foundation Medal for Distinguished Contribution to American Letters* en 1996 et la *National Humanities Medal* en 2000.

J'aimerais dire également, puisqu'en ce jour particulier il nous est donné d'honorer des docteurs *honoris causa* de l'Université de Genève, combien les collaborations internationales demeurent essentielles pour la vivacité de notre institution.

Extrait de l'allocation de Charles Beer, conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport



# Regards sur les droits humains

Les droits de l'Homme  
entre espoirs  
et désenchantements:  
l'éternel retour?  
Allocution de M. Dick Marty



IΗΣ

La Déclaration universelle des droits de l'homme, approuvée à Paris le 10 décembre 1948, est une première et significative réaction aux horreurs et à la barbarie de la Seconde Guerre mondiale. Le texte, néanmoins, a une valeur plus symbolique qu'effective. La présidente de la Commission qui l'a rédigée, Eleanor Roosevelt, l'admet d'ailleurs dans son discours introductif au Palais de Chaillot devant les délégués des Nations unies. Elle reconnaît qu'il a fallu faire des compromis et que chaque partie n'a pas pleinement obtenu ce qu'elle aurait voulu. D'ailleurs, pas tous les Etats membres n'ont pas souscrit à la Déclaration.

Dans les milieux de la philosophie du droit, une longue controverse est entretenue sur le fondement des droits de l'homme et sur la pertinence de leur caractère universel. D'aucuns considèrent que la Déclaration de 1948 constitue en fait une victoire des valeurs libérales et individualistes des Occidentaux au détriment d'autres systèmes de valeurs qui mettent plutôt l'accent sur la dimension communautaire de l'individu. D'autres encore estiment que ces valeurs ont un caractère absolu et relèvent du droit naturel, sans oublier ceux qui y voient l'expression de la volonté divine, notamment chrétienne. Dans la Déclaration d'indépendance de 1776, on lit que les hommes ont été créés égaux, et que le Créateur les a investis de certains droits inaliénables, comme la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Kant considérait qu'un seul droit était vraiment inné et inaliénable: la liberté. Encore faudrait-il savoir quelle liberté.

En fait, s'il y a divergence et controverse sur le fondement des droits de l'homme, on s'accorde sur le fait qu'ils sont nécessaires. La notion de droits de l'homme n'est en effet pas précise et ponctuelle; comme le relève Norberto Bobbio, la liste et les contenus des droits fondamentaux évoluent à travers l'histoire, le développement différent des pays et avec l'apparition de nouvelles menaces.

Aujourd'hui dans les pays de la Corne de l'Afrique, le droit à l'accès à l'eau, à la nourriture et à la sécurité est certainement plus important que la liberté d'expression ou le droit à la vie privée, ce dernier assumant par contre une signification croissante dans une société technologiquement toujours plus avancée et envahissante.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a eu le grand mérite de lancer le débat, mais n'a eu aucune conséquence contraignante pour les Etats signataires. La Convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950 est allée plus loin. C'est un véritable traité qui engage les Etats parties et qui a institué des mécanismes de contrôle de la mise en œuvre de ses principes. La Cour européenne des droits de l'homme a joué et continue de jouer un rôle important dans l'évolution des différents droits nationaux du continent et la protection des droits fondamentaux des citoyens. Ce sont aujourd'hui plus de 800 millions de citoyens de 47 pays différents qui peuvent saisir personnellement la Cour de Strasbourg pour faire valoir une violation des droits mentionnés dans la Convention qu'ils estiment avoir subie dans leur pays. La jurisprudence de la Cour a ainsi contribué à élaborer un véritable patrimoine de valeurs communes sur le continent, contraignant à plusieurs reprises les Etats à modifier leur législation, non sans susciter parfois une vive irritation dans les pays concernés.

On peut ainsi dire qu'après l'immensité de la tragédie de la Guerre mondiale, les droits de l'homme et la dignité humaine ont gagné en attention et en importance. Grâce à l'action du Conseil de l'Europe, la peine de mort n'est plus exécutée dans aucun des 47 pays du Conseil. Sur le continent, seule la Biélorussie, qui n'est pas membre du Conseil, continue de mettre à mort des condamnés, les deux derniers au mois de juillet. La déconcertante affaire de Troy Davis, exécuté vingt ans après le jugement et malgré le fait que la majorité des témoins se soient rétractés, illustre bien à quel point le droit à la vie est différemment interprété des deux côtés de l'Atlantique.



Les progrès dans le domaine des droits de l'homme sont cependant précaires et les rechutes nombreuses. Certes, le sujet est dans la bouche de tout le monde, dans les discours de la plupart des politiciens. Pourtant, comment ne pas voir qu'au cours de cette dernière décennie nous avons fait d'inquiétants pas en arrière? Comment ne pas ressentir un malaise, comme un présage que quelque chose de grave et de dangereux pourrait se répéter? Oui, je crains – c'est peut-être une obsession de ma part – que nous ne soyons en train de vivre une période historique qui rappelle celle des années 1930, celle qui précéda la catastrophe que nous savons. «L'histoire ne se répète pas, elle bégaye», aurait dit Marx. Et pourtant: la crise financière internationale qui risque de provoquer une dépression économique de grande envergure, la recherche et la construction obsessionnelles d'une figure d'ennemi – hier le Juif, le communiste et le Rom, aujourd'hui le musulman, toujours et encore le Rom, le Noir et l'étranger en général –, le repli sur soi-même, un nationalisme exacerbé ainsi que l'exploitation de la peur des citoyens que l'on suscite à dessein, ne rappellent-ils pas les circonstances et les dynamiques qui ont abouti à l'explosion des pires instincts de sauvagerie du genre humain? Alors, comme aujourd'hui, on a progressivement restreint les libertés individuelles et bafoué les droits de certaines catégories de citoyens, alors comme aujourd'hui, dans l'indifférence, voire avec le consentement tacite de la majorité.

Les attentats terribles du 11 septembre ont permis à l'administration américaine, avec l'accord et souvent la complicité des gouvernements européens, de faire passer à l'opinion publique un message dévastateur: l'état de droit n'est pas à même de faire face à ce genre de phénomènes; ni la justice ni les Conventions de Genève ne sont des instruments adéquats pour contrer ce genre de menaces. D'où le recours aux enlèvements, au système Guantanamo, aux prisons secrètes et à la torture. Même l'ONU, à travers le Conseil de sécurité, a institué des «listes noires» qui, sans preuve aucune, sans possibilité de vraiment se défendre et, surtout, sans aucune possibilité de recourir à une autorité indépendante, a privé et continue de priver de nombreuses personnes de toute possibilité d'exercer une activité économique quelconque ou de passer une frontière, leurs biens étant bloqués et leur passeport privé de valeur. Cela de la part d'une organisation internationale qui est censée diffuser et protéger les valeurs de la démocratie et de la suprématie du droit. Une fois encore tout cela a été accepté sans grandes oppositions, une fois encore une contradiction éclatante et choquante entre les principes proclamés et leur mise en œuvre.

Le message que l'on veut donner est clair: la sécurité ne peut être assurée qu'au prix de sacrifices dans le domaine de la liberté et des droits de l'homme. On n'hésite pas, une fois encore, avec la complicité active ou tacite des autorités de nombreux Etats européens, à enfreindre l'interdit absolu de la torture, une conquête de civilisation que l'on pensait pourtant définitivement acquise.



Le supplice de la baignoire est institutionnalisé dans le manuel d'interrogatoire établi par l'administration américaine et de nombreuses personnes ont été remises, en dehors de toute procédure légale, à des pays comme la Syrie, le Yémen, l'Égypte, le Maroc ou la Libye – des pays dont la réputation était pourtant bien connue et qu'on n'hésitait pas à classer dans «l'Axe du mal» – pour y être torturées en présence d'agents de la CIA. On en est arrivé ainsi à inventer aussi la délocalisation de la torture. La plupart des personnes qui ont été ainsi kidnappées, torturées et détenues pendant des années ont été entre-temps relâchées, rien ne pouvant être prouvé à leur encontre, sans un mot d'excuse, sans un dollar d'indemnité. Celles d'entre elles qui ont essayé de s'adresser à un tribunal se sont vues déboutées, le gouvernement ayant invoqué systématiquement le secret d'Etat et les intérêts de la sécurité nationale. Dans différents pays d'Europe, la justice a tenté et tente toujours de faire la lumière sur ces faits. Avec assez peu de résultats, les gouvernements, de toute tendance politique, ayant tout fait pour entraver les recherches.

La politique, les parlements et l'opinion publique ont réagi assez mollement à ces événements. Victimes de ces abus, de ces actes criminels, n'ont été et ne sont finalement que des étrangers, des musulmans. Pourquoi avons-nous accepté tout cela, pourquoi ne s'est-on pas révolté contre de telles dérives? Pourquoi accepte-t-on dans l'indifférence que le président de la plus grande puissance mondiale, longtemps admirée pour ses conquêtes dans le domaine des libertés civiles, ait pu dire «justice has been done» en saluant l'assassinat d'un recherché pour de graves actes de terrorisme alors qu'il était tout à fait possible de l'arrêter et de le déférer à la justice?

Indifférence et passivité qui ne peuvent que rappeler, elles aussi, les années 1930. Les mesures qui furent progressivement prises en Allemagne contre les Juifs, les com-

munistes et les Gitans n'avaient pas non plus suscité de réactions particulières. Même l'empressement dont ont fait preuve de nombreuses et prestigieuses industries suisses d'exportation pour certifier aux autorités allemandes la pureté aryenne de leurs cadres n'avait provoqué aucun scandale.

Hanna Arendt, alors réfugiée en France, a eu des paroles très dures pour condamner l'indifférence qui entourait la tragédie des Juifs envoyés à la mort. Dans un article du 8 mai 1942 intitulé «L'éloquence du diable» elle dénonce une fois encore la conspiration du silence qui entoure le sort des Juifs. Elle s'en prend violemment aussi à la passivité des différentes organisations juives aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. La philosophe allemande est, à cet égard, insoupçonnable: lorsqu'on lui demandait de quelle nationalité elle était, elle répondait: «Je suis Juive».

Je suis parfaitement conscient que les comparaisons historiques sont non seulement délicates, mais également rarement pertinentes. Ce que je veux dire, c'est qu'aujourd'hui comme alors on ne s'indigne pas face à l'injustice, comme si cela ne nous concernait pas. On ne se sent pas touchés, car cela arrive aux autres, à une catégorie qui n'est pas la nôtre. Comment ne pas penser au poème écrit à Dachau par le pasteur Martin Niemöller – poème que certains avaient attribué à Bertolt Brecht – «Lorsqu'ils sont venus chercher...»?

Le mensonge et la tromperie des citoyens, souvent masqués par le recours abusif à la notion du secret d'Etat et par de prétendus intérêts de la sécurité nationale, sont depuis longtemps des instruments de pouvoir, souvent accompagnés d'une motivation humanitaire et d'un altruisme démocratique. Les Pentagon Papers avaient révélé les mensonges dont s'étaient servies les administrations successives pour justifier et poursuivre l'intervention au Vietnam. La guerre en Iraq, c'est désormais connu, a été déclenchée sur la base de motivations fallacieuses, et sur la situation en Afghanistan on continue à ne pas dire toute la vérité. Dans tous ces cas, les pays de l'alliance militaire ont également invoqué les droits de l'homme et les valeurs de la démocratie pour justifier l'intervention militaire. En réalité, si on considère le nombre de civils innocents qui ont perdu et continuent à perdre leur vie suite à ces interventions on ne peut que conclure que la défense des droits de l'homme et de la démocratie n'est qu'un prétexte boiteux. On pourrait d'ailleurs se demander, si tel était le cas, pourquoi on n'est pas intervenu plus tôt en Libye, pourquoi Kadhafi, pourtant sérieusement soupçonné de graves attentats terroristes, a été invité avec tous les honneurs dans les principales capitales occidentales.



Les victimes des Tours Jumelles méritent respect et compassion. On ne fait rien d'utile pour leur mémoire et on n'aide pas leurs familles en recourant à l'illégalité pour combattre le terrorisme. Au contraire: le recours à la torture, aux détentions secrètes et sans procès ainsi qu'à des guerres fondées sur des motivations mensongères a pour conséquence d'offrir à ces criminels un prétexte de légitimité, la légitimité de combattre un Etat, un système qui fait usage de moyens que son propre ordre juridique lui interdit. Ces actes de violence aveugle doivent être combattus avec l'intelligence, la coopération internationale et la justice. C'est ce qu'a fait l'Espagne avec succès après les terribles attentats du 11 mars 2004 à Madrid. On ne saurait non plus oublier la prévention: l'injustice reste la principale alliée du terrorisme. Comment ne pas comprendre, par exemple, que tant que le problème de la Palestine ne sera pas réglé, que tant que des dizaines de milliers de personnes seront contraintes à vivre dans des camps, installés depuis 1948 sans nationalité, sans un véritable statut, sans espoir, il y aura toujours des accès de violence?

Dans la Corne de l'Afrique, des millions d'êtres humains, en majorité des femmes et des enfants, sont dans une situation d'extrême détresse, les victimes se comptent par centaines chaque jour. Ce n'est pas seulement à cause de la sécheresse, mais aussi, et surtout la conséquence d'un long conflit. Qu'a-t-on fait pour combattre l'odieux trafic d'armes qui a continuellement alimenté cette guerre, un trafic très rentable et pas étranger à des réseaux et à des intérêts qui nous sont proches? A-t-on invoqué des mesures extraordinaires pour faire face à cette énorme catastrophe humanitaire? Non, bien sûr. Est-ce qu'une vie aurait-elle plus de valeur à New York qu'à Dahaab, le plus grand camp de réfugiés du monde?

Membres des Sociétés d'étudiants  
dans le cortège de la cérémonie

Les trafics d'êtres humains, d'armes, de drogue et d'organes sont, avec la corruption et la spéculation financière, les principales menaces pour nos sociétés démocratiques. La lutte contre ces fléaux ne figure toutefois pas parmi les priorités politiques, ni dans les préoccupations de l'opinion publique, pourquoi? Est-ce peut-être à cause des énormes intérêts financiers en jeu et des compli- cités embarrassantes qu'ils impliquent? Une fois de plus une question qui dérange, une question cependant nécessaire.

Les beaux textes sur les droits et la dignité de l'homme nous ont donné l'espoir que nous nous acheminons vers un monde meilleur, vers une paix véritable, vers le respect de l'être humain. Des progrès certains ont été faits. Mais on a toujours l'impression, du moins la crainte, que les démons du passé ne cessent de nous guetter. Faut-il penser, faut-il craindre l'éternel retour nietzschéen?

Les droits de l'homme, on l'a vu, continuent d'être l'objet de débats théoriques passionnés et passionnants. Je n'ai pas l'ambition de prendre part à ces discussions de haut niveau. Ces dernières années, dans le Caucase du Nord, dans la région des Grands Lacs au Congo et dans les Balkans, j'ai eu des rencontres bouleversantes avec les familles des victimes, avec des personnes torturées, des femmes violées, des mères qui sont à la recherche désespérée de leurs enfants disparus, emmenés par les forces dites de l'ordre. J'ai pu constater ce qu'un éditorialiste a très bien écrit, à savoir que rien, mais vraiment rien ne distingue une mère serbe d'une mère kosovare ou tchéchène qui pleure son fils disparu sans laisser de traces. Les droits de l'homme, leurs violations surtout, deviennent alors quelque chose de très concret, de dramatiquement concret. C'est la torture dans ses formes les plus horribles, l'humiliation sadique et dégradante, l'absence d'espoir et de justice, la force brute comme expression de pouvoir. Cette approche ne permet pas qu'on se limite à des considérations philosophiques sur les grands systèmes. Elle exige des questionnements dérangeants et politiquement pas toujours corrects. Hanna Arendt – encore elle – a observé avec pertinence que « nous avons peur d'avoir peur, mais nous avons, avant tout, peur d'être libres ». Les hommes de pouvoir, ceux surtout qui en abusent, l'ont parfaitement compris.

La politique et les politiciens n'ont pas le droit de s'approprier le thème des droits de l'homme à des fins de propagande ou pour fleurir leurs beaux discours. Les droits de l'homme exigent un engagement, ils impliquent le risque de ne pas plaire, d'exaspérer ceux qui détiennent le pouvoir. Vous me conférez aujourd'hui un grand honneur, une reconnaissance prestigieuse tout simplement pour avoir fait mon devoir. Permettez-moi alors que je dédie cet honneur à ces jeunes femmes et ces jeunes hommes que j'ai ren-

contrés sur le terrain, dans les régions les plus dangereuses, des personnes brillantes et bien formées qui, au lieu d'une existence confortable, ont choisi de se battre pour les droits de leurs concitoyens, risquant chaque jour leur vie. J'en mentionnerai au moins deux, dont la personnalité, l'action et leur destin tragique m'ont profondément touché: Natalia Estemirova, assassinée en Tchétchénie, et Floribert Chebeya, assassiné au Congo, deux personnes extraordinaires. Elles représentent par leur engagement et leur sacrifice la mauvaise conscience de la masse indifférente, jugées coupables pour s'être engagées en faveur des droits de l'homme. Avec leurs collègues elles ont admirablement interprété la maxime d'André Malraux: «la politique n'est pas ce qu'on désire, c'est ce qu'on en fait». C'est ce qu'a fait également Toni Morrison en recourant à l'art, avec son extraordinaire capacité de raconter, d'évoquer l'histoire et le mythe; elle nous a fait rêver, mais aussi ouvrir les yeux, elle a surtout grandement contribué à rendre la dignité à une communauté trop longtemps humiliée.

### M. Dick Marty

Membre et ancien président de la Commission des droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, vice-président de l'Organisation mondiale contre la torture



# Regards sur les droits humains

Human Rights  
and Women's Rights  
Allocution de M<sup>me</sup> Toni Morrison



I am especially gratified by the honor offered me by the University of Geneva—an institution of great age, prestige and commitment to humanities, social sciences along with its universal recognition in pure sciences.

Even more pleased am I by the topic I was encouraged to address: human rights and women's rights. And it is interesting, if troubling that human rights is still not naturally and automatically understood to include women. It's as though there are humans and then there are women—a supplement to, if not separate from, real human beings.

But I do understand the need if not to separate at least to dramatize the necessity of reminding ourselves how hard it has been, historically, for women to enter the terrain of human rights; how difficult it has been garnering attention to the routine repression of our gender as well as our erasure from the concept of human rights.

This erasure has exacerbated a number of problems in the discourse on women's rights. And I have gathered a few examples:

Emphasis on equity as an end in itself rather than its moral and ethical obligations. The struggle, the poisonous controversy in 19th Century America was whether to include black men in the press toward universal voting rights or to expand that right only to white women. As provocative as that battle was, for me the signal erasure was the elimination from discussion those who occupied both camps of race and gender—black women.

Years ago I gave a commencement address which I titled «Cinderella's Sisters» in order to draw attention to the glorification of the harm women do to each other. Cinderella is a fairy tale about a household of women gathered together and held together in order to abuse another woman. The theme of my lecture was to discourage women from the oppression of other women and to call attention to the

violence women do to each other, to remind the audience of that Women's College that mothers who abuse children are women and another woman has to stay her hand, that women who beat and enslave their domestic help are women and another woman must stay her hand, that mothers who sell, abandon or slaughter their children are women and other women have to stay her hand. What I hoped to convey was that women's rights are not merely an abstraction, a cause; it is also a personal affair. It is not only about the collective «us»; it is also about you and me. Just the two of us.

In the US there has surfaced a general condemnation Affirmative Action laws—laws designed to end discrimination in the work place, at educational institutions etc. Because 'racial discrimination' in the United States is so prevalent, so central, the public has come to see these laws as purely and solely about race. But the largest group of beneficiaries under this law are white women, women who seem reluctant to counter the vicious and prevalent notion of so-called «reverse racism» or to raise their voices for vigorous support of these laws, in spite of the fact that feminists movements in the United States have always followed black freedom movements. It was so in the 19th century following the Civil War against slavery; it was so in the 1960's following the Civil Rights movement for voting rights, jobs and the elimination of segregation.

The discourse surrounding sexual assault is another area in which the language of women's rights is becoming twisted. Violence against women is understood primarily as sexual assault or domestic violence. But viewing such assault through only the victim's eyes is vital but also limiting. Where is the scholarship, the analysis on men who rape? Are they simply the mindless Grendels born to monstrosity when given a chance? Or are they our husbands, sons, brothers, fathers? Something is missing. Why does rape, this most flesh bound attack, remain so focused on the victim? Where is the analysis of the masculinist coupling in these abuses? I would like to see an examination of homoeroticism in gang rape, which has nothing to do with homo-



sexual males but everything to do with the eroticism of heterosexual men. Sharing, watching increases and distributes the joy. The legitimate focus on female victims must not erase or diminish the aggressor.

Fortunately, and most gratifying there are powerful signs of change—signs that assume women's rights are indeed human rights. The lashing of women for walking alone in public, having a cell phone and other equally childish prohibitions has outraged men and women in the Middle East and elsewhere. The crowds demanding to be heard, demanding accountability, responsibility from the corrosive marriage of money and politics; insisting on value instead of costs—these crowds that are springing up everywhere assume the equity of females in the battle.

The most gratifying sign of the seamless merger of women into the human race are the three women who have been awarded the Nobel Peace Prize for their work not for women, but for humans: the environment, the cessation of war, the democratization of a nation. All of which suggests that the supplement term 'women's rights' may finally be redundant.

### **Toni Morrison**

Prix Nobel de littérature en 1993,  
professeure honoraire à l'Université de Princeton







**M. Dominic Eggel**  
Institut de hautes études  
internationales et du développement

## Prix Latsis

Dominic Eggel reçoit aujourd'hui le Prix Latsis pour sa remarquable thèse de doctorat intitulée: «The Idea of Europe in Classical Weimar: the Case of Goethe, Schiller, Herder and Wieland», rédigée sous la direction du professeur Liebich dans le cadre du Département d'histoire et de politique internationale de l'IHEID.

Quelles anecdotes peuvent le mieux illustrer la personnalité de Dominic Eggel, jeune homme d'apparence si discrète et professionnelle, mais dont les yeux brillent d'humour?

Ses performances de champion de ping-pong qui impliquent concentration et des qualités techniques et stratégiques?

Ou bien les différentes échelles géographiques auxquelles ce jeune Haut-Valaisan aime à se confronter, en partant d'abord faire des études aux antipodes, en Australie, avant de revenir à l'IHEID pour travailler sur l'Europe?

Pour ma part, je préfère insister sur les deux éléments qui rendent sa thèse exceptionnelle.

D'une part, son érudition et le plaisir évident de l'étude approfondie de quatre immenses écrivains de langue allemande, qui ont activement participé au débat intense sur la redéfinition du continent européen, dans un contexte de profonds bouleversements des rapports de puissance et des idées politiques. Cela implique non seulement une parfaite formation de germaniste, mais aussi une large culture européenne, une parfaite familiarité avec l'histoire des idées politiques, et des qualités exceptionnelles de sensibilité littéraire, philosophique et politique.

D'autre part, le fait que cette thèse soit soutenue par un Européen convaincu, qui met en avant des éléments fondamentaux de l'identité politique et culturelle européenne. Il établit des liens passionnants entre la pensée européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle et nos préoccupations contemporaines, qu'il s'agisse des enjeux de pouvoir, de la question des frontières, ou des composantes culturelles, géographiques ou économiques du rayonnement de l'Europe.

**M. Yves Flückiger**

Vice-recteur de l'Université de Genève



### Dominic Eggel

Né en 1977, Dominic Eggel étudie les relations internationales à Genève, où il décroche une licence à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Après un séjour en Australie, où il obtient un diplôme en études internationales à l'Université de technologie de Sydney (UTS), il revient à Genève et reprend son cursus à l'IHEID et décroche un diplôme d'études approfondies (DEA) en histoire et politique internationale, travail qui sera distingué par le Prix Arditì comme meilleur mémoire de l'Institut et qui porte sur l'idée de l'Europe développée par Johann Gottfried Herder. Poursuivant ses recherches sur la conception européenne au cours des Lumières, il se lance dans une thèse, qu'il soutient en 2010 et pour laquelle il aura la mention *magna cum laude*, ainsi que le Prix Pierre Dubois pour la meilleure thèse en histoire contemporaine de l'Institut. Avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, il séjourne à la Humboldt-Universität de Berlin et travaille comme collaborateur scientifique au Forschungszentrum Europäische Aufklärung (FEA) de Potsdam. Il compte plusieurs publications incluant des articles et des ouvrages sur l'idée de l'Europe, le nationalisme, les classiques de Weimar et le mythe sarrasin sur le territoire du canton du Valais. Ses recherches actuelles se focalisent sur l'histoire des idées, l'historiographie et la théorie de l'histoire, ainsi que sur les thématiques de l'altérité et des rencontres culturelles au temps des Lumières.



François Guye interprétant des extraits  
des Suites de Bach pour violoncelle



**M. Rolf Heuer**  
Directeur du CERN

## Prix Mondial Nessim-Habif

**R**olf-Dieter Heuer étudie la physique à Stuttgart puis à Heidelberg où il obtient son doctorat en 1977.

Physicien expérimental des particules, la majeure partie de son travail scientifique porte sur l'étude des collisions entre électrons et positrons, sur le développement des techniques expérimentales et sur la construction et l'opération de grands détecteurs, dans l'environnement des principaux accélérateurs d'Europe, dont le CERN bien évidemment.

C'est d'ailleurs au CERN que Rolf-Dieter Heuer prend part à l'expérience OPAL du Large Electron Positron Collider (LEP). Tout d'abord responsable du design et de la construction de la chambre à dérive centrale, il devient ensuite coordinateur de l'opération puis enfin porte-parole de l'expérience tout entière.

En 1998, il est nommé professeur ordinaire à l'Université de Hambourg et devient, six ans plus tard, directeur de recherche du Deutsche Elektronen Synchrotron (DESY). Le renforcement des liens entre son laboratoire et les universités, ainsi qu'entre le DESY et le CERN devient prioritaire pour lui.

En 2009, quelques mois après l'accident cryogénique du LHC, il est élu directeur général du CERN. Sans doute que la façon dont il parvient à identifier les causes de cet accident, de même que son pilotage du processus de réparation, prudent, clair et efficace, ont-ils pesé dans la balance au moment du choix. En novembre de la même année, le collisionneur reprend l'opération avec succès.

Ajoutons que depuis le début de son mandat de directeur général, le professeur n'a cessé d'intensifier les relations du CERN avec l'Université de Genève et sa Section de physique. Il soutient fortement le projet du nouveau Centre mathématiques-astronomie-physique de l'Université de Genève et assure un lien direct entre le management du CERN et le groupe de travail pour ce projet. Il reçoit régulièrement les représentants de l'Université de Genève pour des échanges informels.

Quant au directeur de la recherche du CERN, le prof. Sergio Bertolucci, qui le représente à la cérémonie aujourd'hui, il siège dans de nombreuses commissions de nomination de l'Université de Genève.

### **M. Jean-Luc Veuthey**

Vice-recteur de l'Université de Genève





Apéritif du Dies academicus,  
Uni Dufour

### Rolf-Dieter Heuer

Né en 1948 en Allemagne, Rolf-Dieter Heuer est un physicien expérimental des particules; il a étudié à Stuttgart et à Heidelberg, où il a obtenu son doctorat. La majeure partie de son travail scientifique a porté sur l'étude des collisions entre électrons et positrons, sur le développement des techniques expérimentales et sur la construction et l'opération de grands détecteurs, dans l'environnement des principaux accélérateurs d'Europe. Au CERN, il prend part à l'expérience OPAL du Large Electron Positron Collider (LEP). Sa fonction évolue alors de responsable du design et de la construction de la chambre à dérive centrale au rôle de porte-parole de l'expérience tout entière. Il est nommé professeur ordinaire à l'Université de Hambourg en 1998, où il devient directeur de recherche du Deutsche Elektronen Synchrotron (DESY) en 2004. Le renforcement des liens entre son laboratoire et les universités, ainsi qu'entre le DESY et le CERN devient prioritaire pour lui. En 2009, quelques mois après l'accident cryogénique du LHC, il est élu directeur général du CERN par le Conseil de cette organisation. La manière, en effet, dont Rolf-Dieter Heuer est parvenu à identifier les causes de cet accident, de même que son pilotage du processus de réparation, prudent, clair et efficace, ont été un succès. Depuis le début de son mandat de directeur général, le prof. Heuer a œuvré pour intensifier les relations du CERN avec l'Université de Genève et la Section de physique.

# Prix & médaille



**M. Roger Mayou**  
Directeur du Musée international  
de la Croix-Rouge

## Médaille de l'Université

Voilà huit ans, Roger Mayou, désigné par le Conseil d'Etat, vient présider la toute nouvelle formule du Conseil de l'Université, composé alors de membres internes et externes à l'Université. Il nous arrive des hauteurs où trônent les institutions internationales. Directeur du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Roger Mayou a certes étudié dans notre Faculté des lettres, mais au moment de revêtir son habit de président du Conseil de l'Université, il va découvrir les mécanismes de l'Université, ces mécanismes qui, en partie nouveaux à ce point de son histoire, doivent permettre la marche de l'institution.

Quiconque a vécu les débuts de ce nouveau Conseil de l'Université sous la houlette de Roger Mayou garde le souvenir de ce qu'on peut appeler de la «patience hyperactive»: c'est, pendant les séances, une forme d'attention aux propos de ses interlocuteurs dans laquelle la bienveillance le dispute à une forme d'irritation qui, par moments, affleure de manière visible. Le sourire est encore là, mais la mâchoire se crispe.

Cependant, si la manière ne s'oublie pas, Roger Mayou laisse surtout de son activité infatigable à la présidence du conseil le souvenir d'une grande honnêteté intellectuelle, d'un profond «bon sens» (au sens noble du terme) qui permet souvent au conseil de situer les problèmes dans une saine hiérarchie des valeurs. Un bon exemple de son action est la présence d'esprit avec laquelle il fait voter le conseil lors de la création de ce qui est devenu notre Institut des sciences de l'environnement (ISE) permettant la prise en compte immédiate de l'aspect le plus urgent, à savoir le regroupement des diverses disciplines impliquées.

Dans son Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Roger Mayou est aux premières loges pour constater, dans la douleur, que l'humanité et les institutions qu'elle imagine sont choses fragiles. Le Conseil de l'Université ne faillit pas à la règle et laisse place à de nouvelles instances. Etait-ce la fin d'une collaboration?

Non: l'Université ne se sépare pas de Roger Mayou. Il prend part aux travaux qui conduisent le peuple de Genève à voter fin 2009 une nouvelle loi sur l'Université. Puis, avec sa connaissance de l'institution, c'est tout naturellement qu'il est nommé par le Conseil d'Etat pour siéger au nouveau «Conseil d'orientation stratégique» prévu par cette nouvelle loi sur l'Université.

Sa personnalité s'impose également pour présider la nouvelle association des «Alumni» de l'Université, une charge qu'il accepte.

Présent avec assiduité dans l'Université, il n'en est pas moins un directeur très actif du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. C'est un peu comme si la Croix-Rouge et l'Université étaient pour Roger Mayou deux causes étroitement solidaires. Et l'on ne peut s'empêcher de relever que toutes deux s'efforcent, chacune à sa manière, d'améliorer un tant soit peu le sort des humains.

Par cette médaille, nous souhaitons vous exprimer toute notre reconnaissance pour votre engagement sans faille en faveur de l'Université et pour votre contribution au développement et au rayonnement de la Genève universitaire.

**M. Jean-Dominique Vassalli**  
Recteur de l'Université de Genève



### Roger Mayou

Né le 20 septembre 1954, licencié ès lettres (histoire de l'art, allemand, linguistique) de l'UNIGE, diplômé en muséologie et en allemand (Deutsches Sprachdiplom de Université de Munich en 1976), Roger Mayou dirige le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de Genève depuis 1998, préside une agence spécialisée dans le conseil artistique et le financement culturel, siège dans un nombre important de conseils d'administration et assume divers rôles stratégiques, dont celui de membre du Conseil d'orientation de l'UNIGE, depuis 2009. Historien d'art indépendant, il crée et réalise des concepts pour des collections privées ou publiques, travaille comme responsable de collections (Musée d'art et d'histoire de Fribourg), comme maître de conférences et guide-conférencier (Institut français d'art de Paris et Genève), comme responsable des collections et des commandes artistiques (Union de banques suisses) ou comme commissaire dans des structures responsable de la rédaction de projets de loi en lien avec les arts et la culture. De 2003 à 2009, il préside le Conseil de l'Université. Il a du reste participé à la conception de l'avant-projet de loi sur l'Université (CELU). Président du comité exécutif des Alumni de l'UNIGE depuis 2009, il est également membre de la Société académique de Genève, ainsi que du réseau International Network of Museums for Peace (INMP).





Les récipiendaires des doctorats *honoris causa*, des prix et de la Médaille au 1<sup>er</sup> rang; les membres du rectorat et les doyens au 2<sup>e</sup> rang





## IMPRESSUM

### **Rédaction et édition**

Université de Genève

### **Graphisme**

Grégory Rohrer (UNIGE)

### **Photographies**

Jörg Brockmann

Jacques Erard (UNIGE)

### **Impression**

Médecine et hygiène

Imprimé sur papier certifié FSC

### **Décembre 2011**



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

24, rue du Général-Dufour

CH - 1211 Genève 4

[www.unige.ch](http://www.unige.ch)